

Web^o1H

VACCINATION COVID-19

10 mars 2021



Déroulement

- **Etat des lieux à date – 5 min**
- **Disponibilité des vaccins et situation de la vaccination par les médecins – 20 min**
- **Réponses aux questions – 30 min**

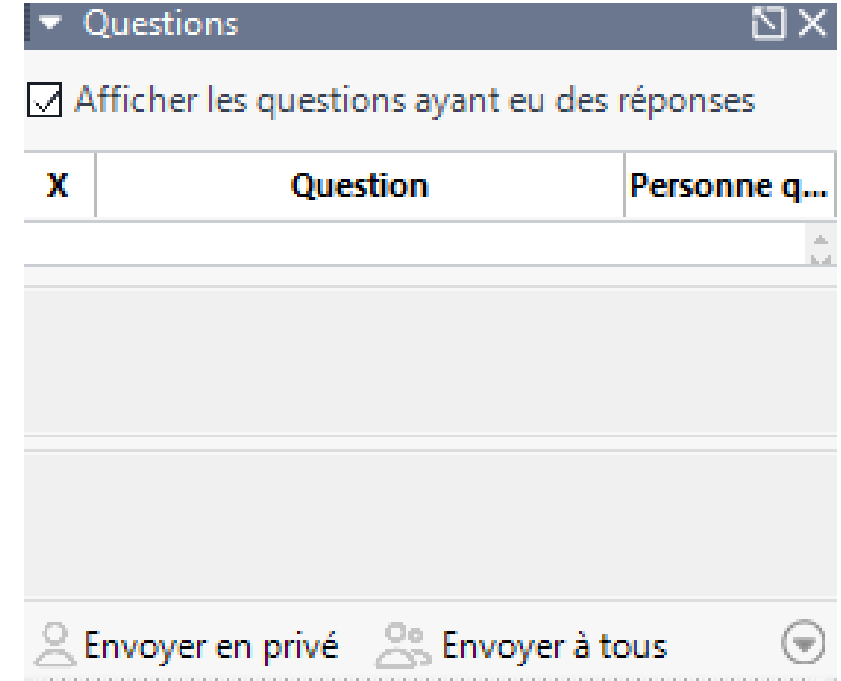
Animation et intervention :

- Dr Philippe Arramon-Tucoo – Président URPS Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine
- Dr Jean-Luc Delabant – Généraliste, élu URPS Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine
- Emmanuel Bataille – URPS Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine
- Dr Jean-François Grange – Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Nouvelle-Aquitaine
- Dr François Martial – URPS Pharmaciens Nouvelle-Aquitaine

Déroulement

■ Pour soumettre vos **interrogations ou réactions** : icône **Questions**

Un temps limité pour vous répondre lors de cette session : nous prendrons le temps d'analyser en détail vos demandes et d'y apporter une réponse lors du **prochain Web'1heure**



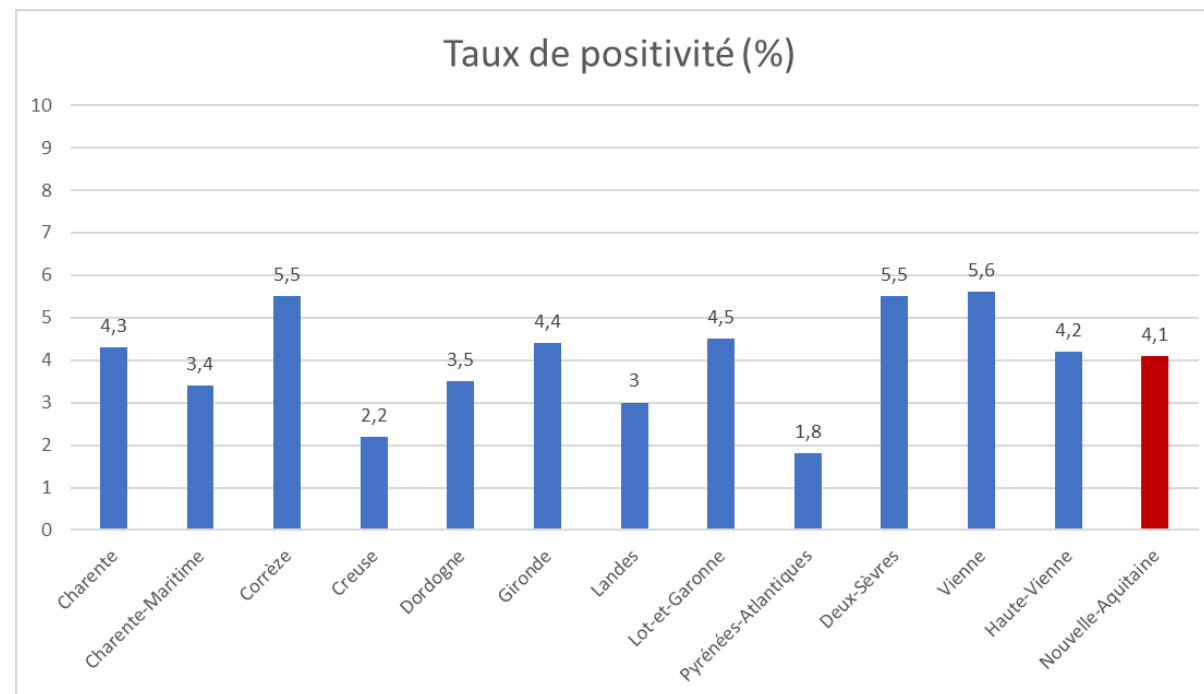
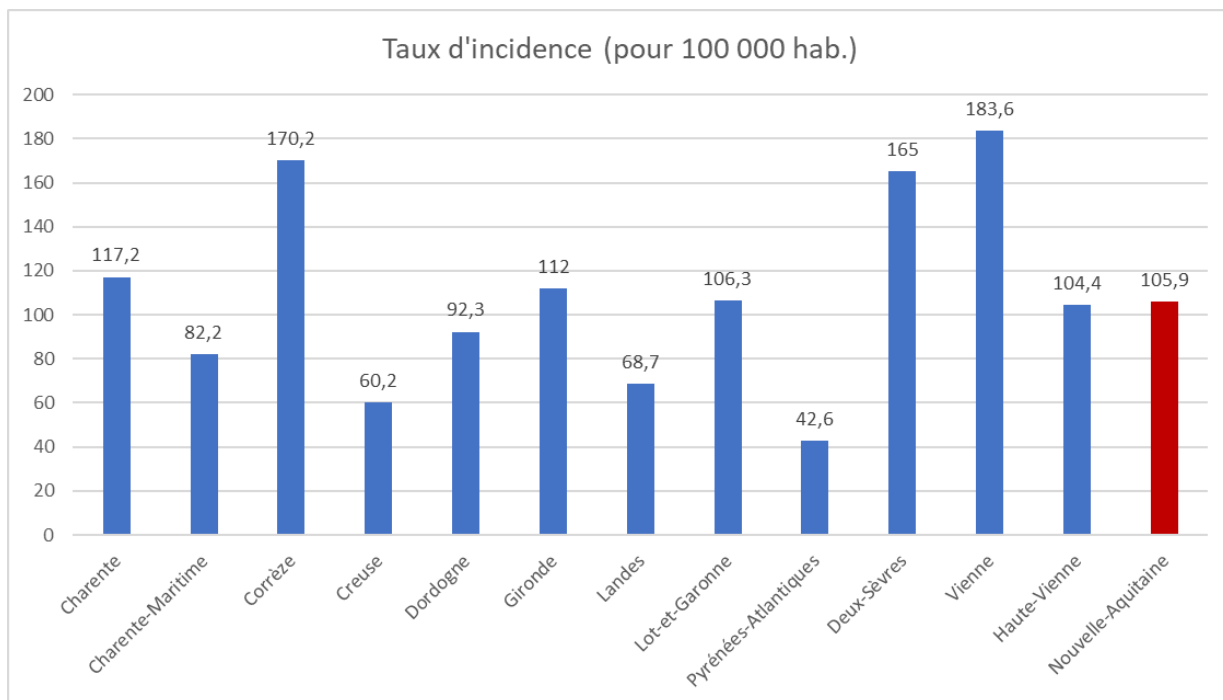
1

État des lieux à date

Cas confirmés

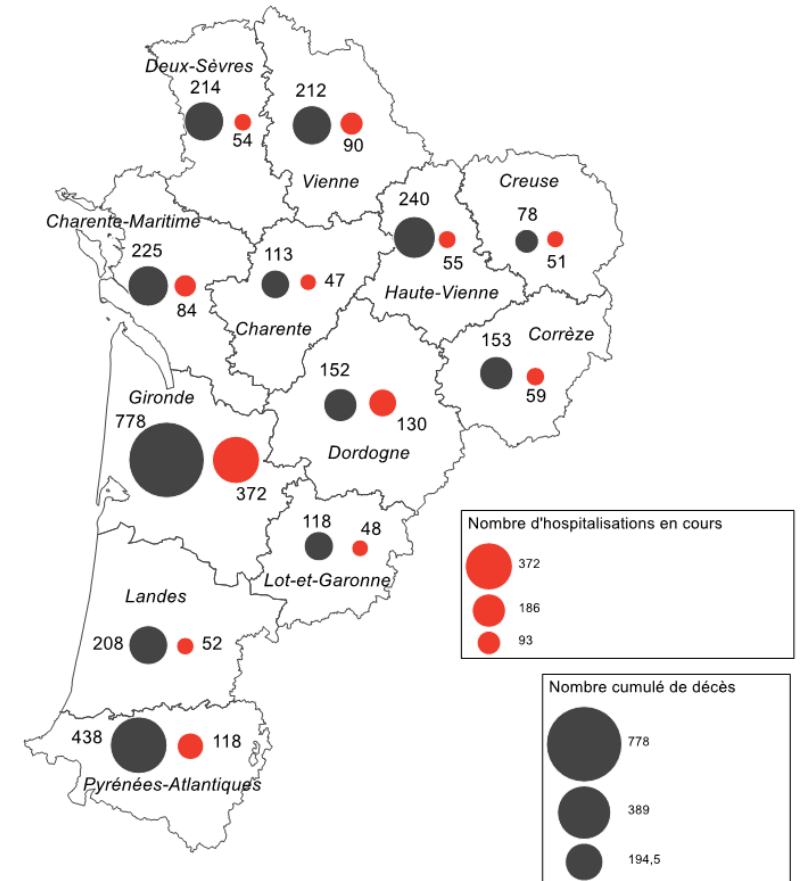
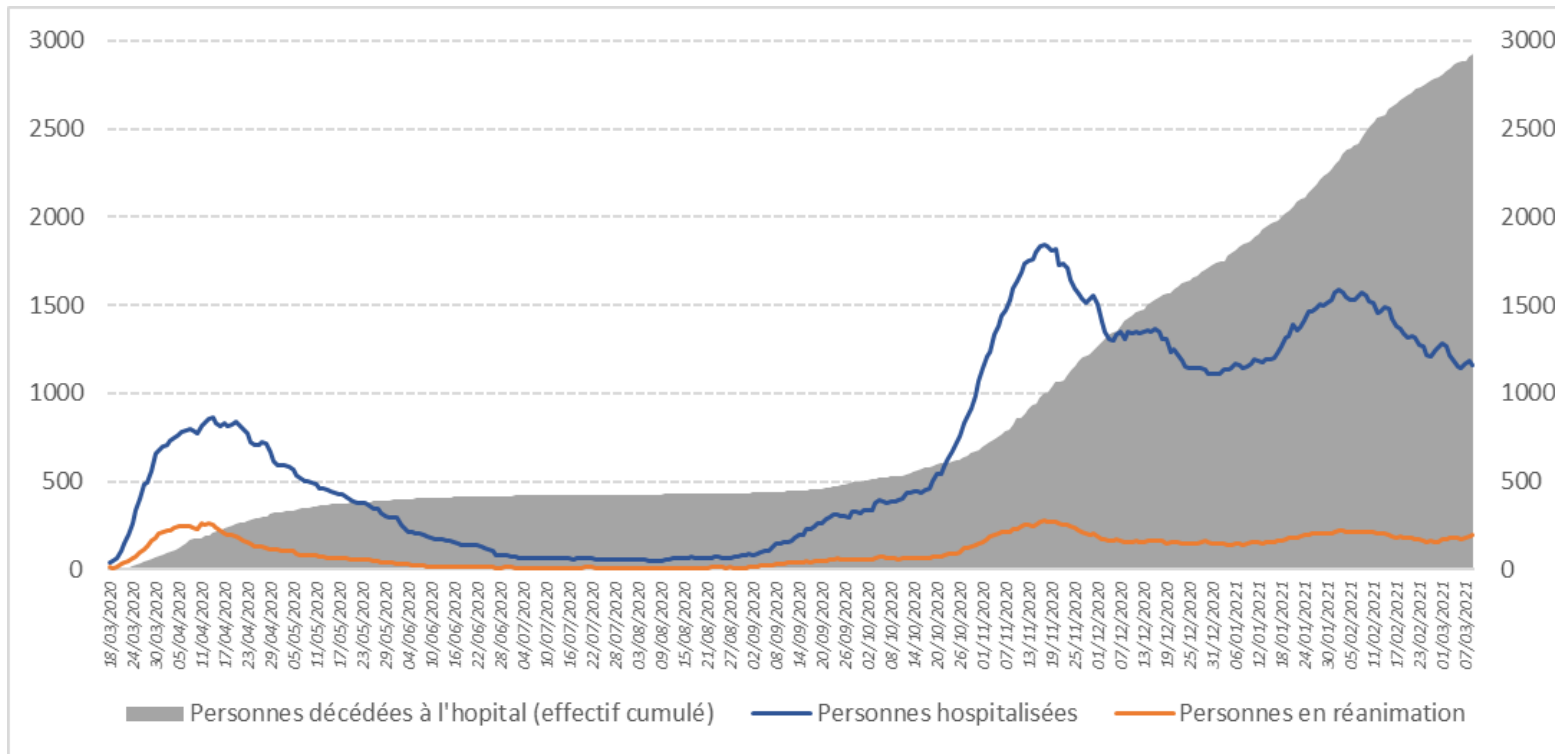
En Nouvelle Aquitaine au 09/03/2020 :

Nombre de patients testés : 156 475/ Nombre de patients testés positifs : 6 355



Prise en charge hospitalière – 09/03/2021

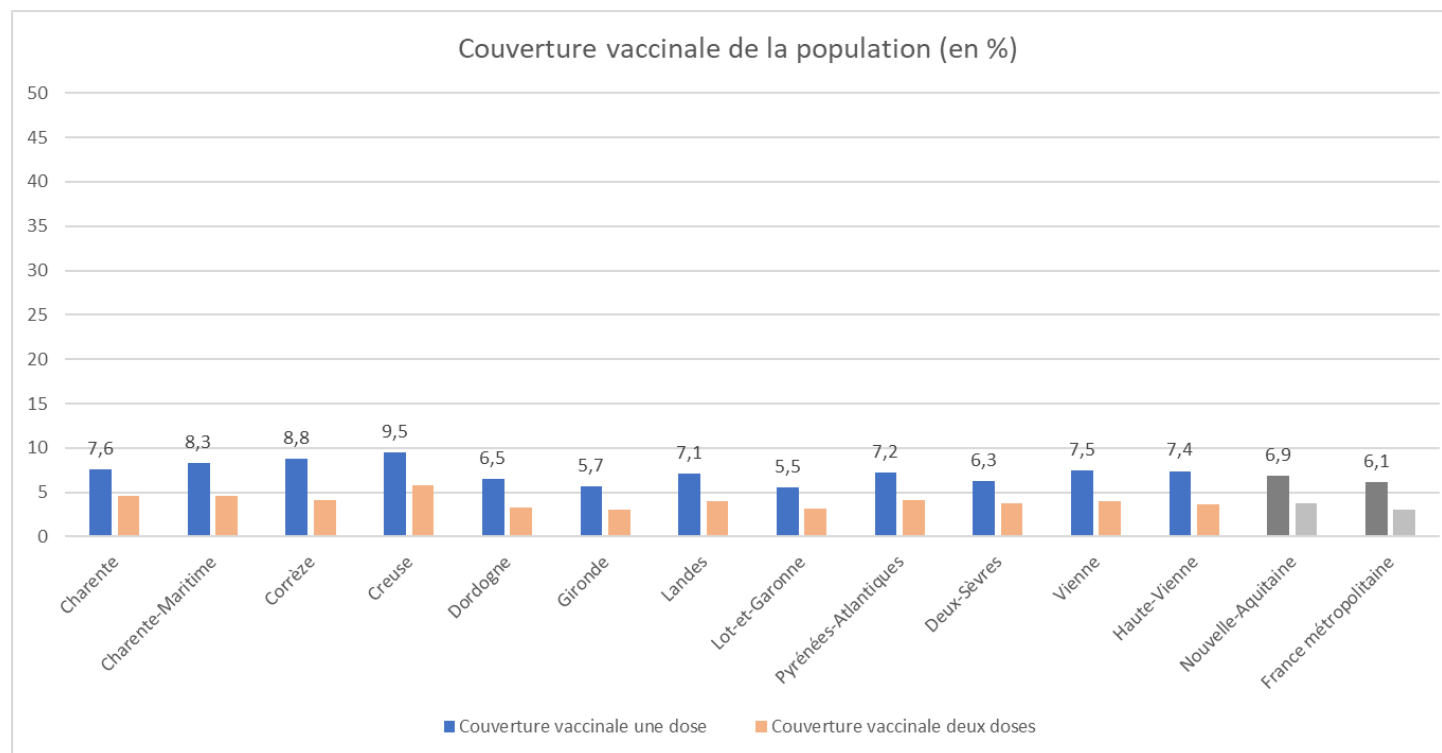
Évolution du nombre de personnes hospitalisées, en réanimation ou en soins intensifs et décédées du Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine



Avancement de la vaccination

Au 09/03/2021 en Nouvelle-Aquitaine

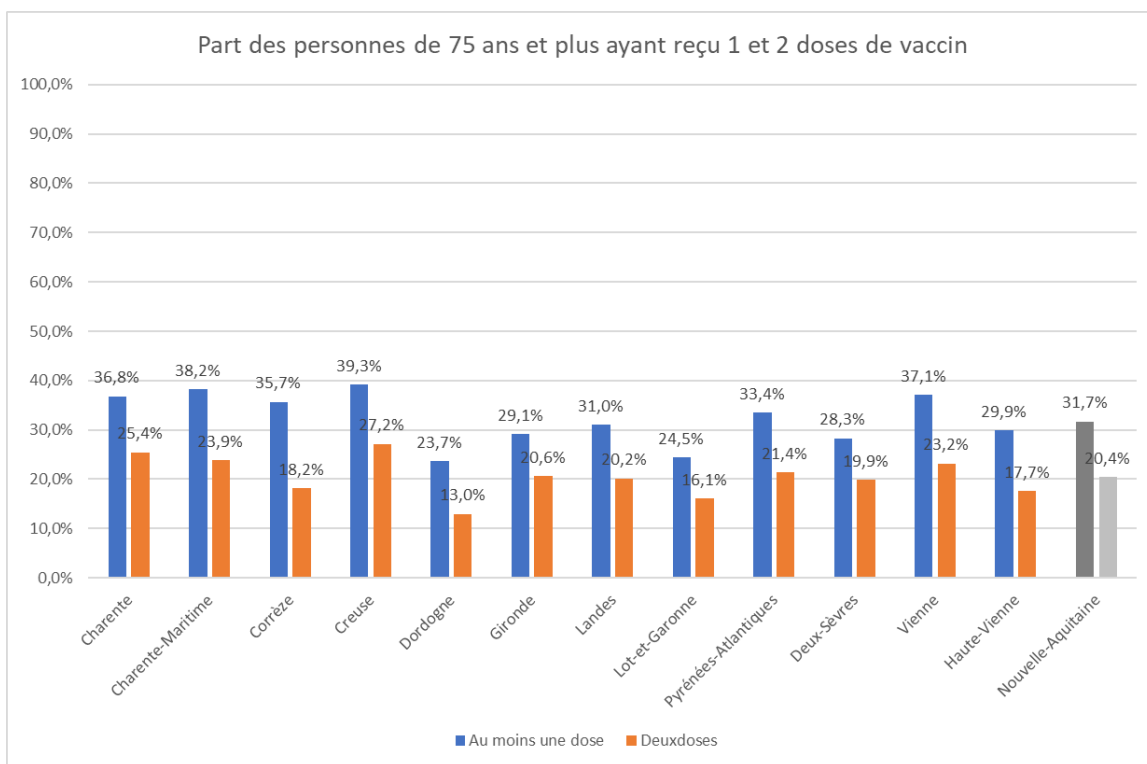
Personnes ayant reçu **au moins une dose**: 412 263 soit 6,9% de la population générale



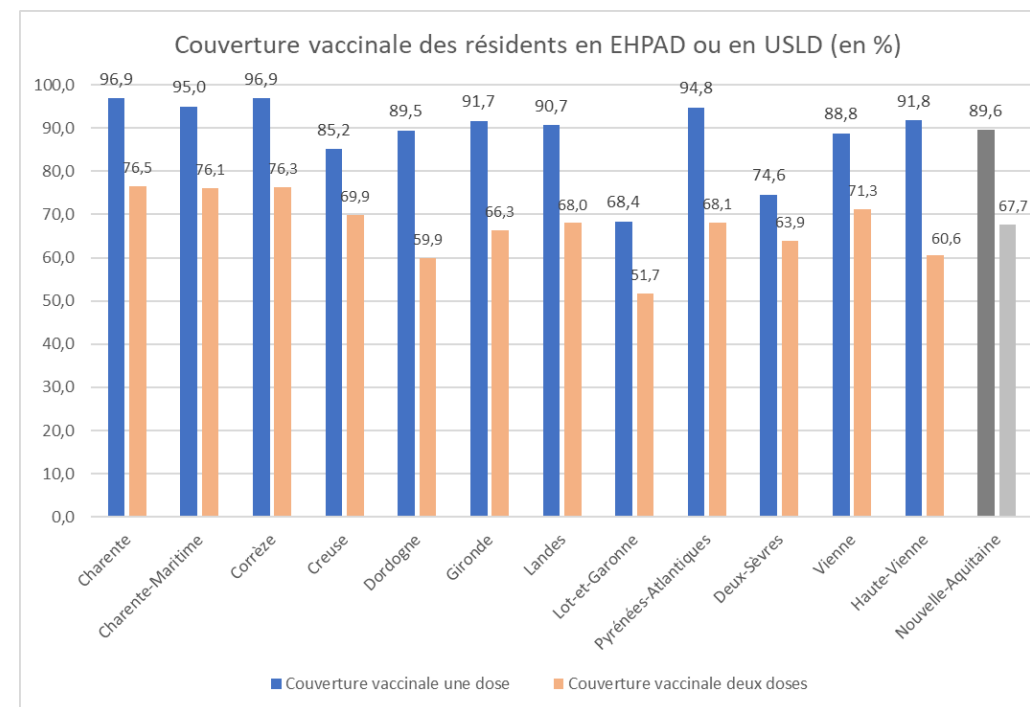
Couverture vaccinale des personnes âgées et résidents d'EHPAD et USLD – 09/03/2021

Données régionales & départementales à jour sur notre site

> **31,7%** des personnes de 75 ans et plus ont reçu au moins 1 dose en Nouvelle-Aquitaine



> **89,6%** des résidents en EHPAD ou en USLD ont reçu au moins 1 dose en Nouvelle-Aquitaine



Professionnels de santé exerçant en Ehpad ou en USLD

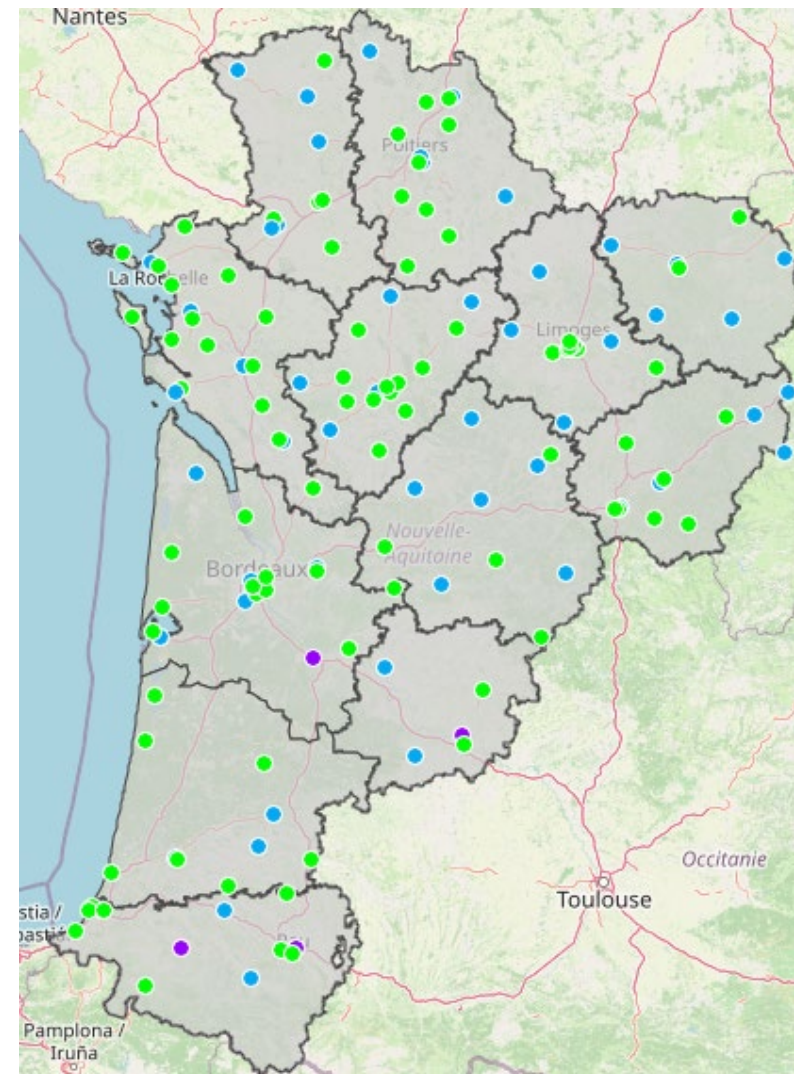
➡ Couverture vaccinale 1 dose : 49%

➡ Couverture vaccinale 2 doses : 33,4%

2 Point de situation de la vaccination par les libéraux

Centres de vaccination Pfizer et Moderna pilotés par des libéraux

- Mobilisation des médecins de ville en faveur des centres de vaccination Pfizer et Moderna
 - Total de 150 centres dans la région
 - **88 centres** pilotés par des médecins de ville (points verts sur la carte)
 - Grâce à notre action le Moderna a été affecté aux centres libéraux
 - Création de nouveaux centres libéraux Moderna ces dernières semaines : beaucoup de MSP et en complément des centres montés en collaboration avec des collectivités locales
 - Affectation d'au moins une partie des doses en priorité aux patients adressés par les médecins traitants des territoires de ces centres



Prévisions d'approvisionnements en mars

	Date d'AMM par l'EMA	Semaine du 08/03	Semaine du 15/03	Semaine du 22/03	Semaine du 29/03
Pfizer-BioNTech	21-dec 2020	800	800	800	799
Moderna	06-janv-21	372	-	557	-
AstraZeneca	29-janv-21	209	707	1 322	1 681
Total hebdomadaire, en milliers de doses		1 381	1 507	2 679	2 480
Total cumulé, en milliers de doses		10 223	11 730	14 409	16 889

- Pfizer : quantités régulières
- Moderna : augmentation mais quantités à répartir sur 2 semaines
- AstraZeneca :
 - Trou d'air pour la semaine du 15/03
 - Augmentation à partir du 29 mars mais doses à répartir entre professionnels libéraux

i Décalage d'une semaine entre les réceptions au niveau national et les livraisons en officines ou dans les centres

Vaccination en cabinet avec l'AstraZeneca

■ Gestion désastreuse par le Ministère de la Santé

- Toute l'organisation est guidée par une logique permanente de gestion de **crise à la petite semaine** et de **politique du chiffre**
- **Aucune anticipation** des aléas d'approvisionnement
 - Ouverture de la vaccination en cabinet avec l'AstraZeneca le **22 février**
 - Critiques à quelques jours du démarrage sur les faibles quantités de vaccins utilisées par les médecins
 - A peine avons-nous le temps de nous organiser que l'on nous coupe l'herbe sous le pied : **aucune livraison pour les médecins la semaine du 15 mars** du fait de la rupture d'approvisionnement par l'industriel
 - Pour des raisons de communication politique, attribution des faibles quantités reçues aux pharmaciens (1 flacon par officine)
 - **Prochaine livraison les 25 ou 26 mars** => commande à passer avant le 17 mars

Vaccination en cabinet avec l'AstraZeneca

- **Aucune visibilité** fine sur les stocks disponible malgré l'usine à gaz informatique mise en place sur les commandes de l'AstraZeneca
 - Nouvelle application très lourde pour la passation des commandes par les pharmaciens et la réception de flacons
 - Mais délivrance des vaccins aux médecins saisie sur Ameli
 - Aucun lien possible pour savoir si des stocks sont disponibles : **se renseigner auprès de votre pharmacien pour savoir s'il a des flacons non affectés**
 - Médecins n'étant pas venus retirer leur commande
 - Stocks supplémentaires livrés

- **Modalités de commande**
 - Commande **à la semaine** : maximum de 3 flacons par médecin pour l'instant
 - **Pas de certitude** sur les quantités qui seront livrées (en fonction des approvisionnements des industriels)
 - Par sécurité, planifier les rendez-vous patients sur la base de 2 flacons puis compléter le nombre de rendez-vous en fonction des flacons effectivement reçus

Vaccination en cabinet avec l'AstraZeneca

■ Populations concernées : **tous publics prioritaires**

- 75 ans et plus
- 50 → 74 ans avec comorbidités

■ **Organisation** de la vaccination au cabinet

- Ciblage des patients les plus à risque et prise de rendez-vous
 - Aucune contrainte de passer par les plateformes de rendez-vous nationales : fonctionnement habituel du cabinet
- De préférence regrouper les patients par 10 ou 11 sur un créneau horaire dédié
 - En amont de recevoir les patients :
 - Préparation des seringues et conservation au réfrigérateur
 - Saisie Vaccin Covid d'éligibilité
 - Vérification des contre-indications avec le patient
 - Vaccination du patient et mise sous surveillance pendant 15 minutes en salle d'attente
 - Finalisation saisie vaccin Covid : traçabilité du lot avec remise d'un exemplaire papier au patient
 - Cotation VAC => attention au champ "Médecin traitant" : mettre sans objet (bug actuellement sur l'application)

AstraZeneca : Possibilité de se regrouper

- Certains médecins préfèrent se **regrouper en organisation collective pour vacciner**
 - Possibilité acceptée par l'ARS sans contrainte administrative ni d'arrêté préfectoral
 - Mise en place en autonomie par les professionnels d'un territoire en s'appuyant sur une maison de santé, une collectivité locale ...
 - Approvisionnement des vaccins géré directement par les professionnels en regroupant les doses dont ils sont dotés à titre individuel
 - Rémunération des professionnels libéraux à l'acte
 - Pas d'appui financier de l'ARS pour ces « sites AstraZeneca »
 - Check-list réalisée par l'URPS pour monter ce type de site de vaccination à renseigner pour le déclarer officiellement auprès de l'ARS
 - Nécessité de déclarer à l'Ordre pour autorisation d'un autre lieu d'exercice et disposer d'une couverture assurantielle

Et après ... ?

■ Annonces de fortes augmentations des quantités en avril et mai

- Approvisionnement des vaccins :
 - Pfizer : quantités augmentées x5
 - Moderna et AstraZeneca : augmentation progressive des volumes
 - Johnson&Johnson : arrivée sur le marché pour début mai
- La gestion va rester aléatoire en fonction des réelles quantités livrées
- Si l'augmentation est telle que prévue, le gouvernement va demander à démultiplier la vaccination du jour au lendemain
 - D'où la volonté d'ouverture aux autres professionnels de santé (pour une fois qu'il y a une anticipation ce n'est pas la plus propice à date)
 - Les médecins seront sollicités doublement au risque d'imposer des déprogrammations dans les hôpitaux et les cliniques ...

■ Seule satisfaction : nos patients pour lesquels nous continuons à nous battre !